

# La chapelle romane de la Douex

En 1953 des travaux d'adduction d'eau dans notre commune, à hauteur du côté sud de l'église, mirent à jour d'importantes substructions gallo-romaines : murailles, arcs de soutènement... Certains endroits étaient pavés de nappes de mosaïques aux motifs différents : semis de fleurs imitant des églantines à six pétales ou encore motifs stylisés rouge vif sur fond crème... Ces découvertes faisaient suite à celles d'Ernest Mongruel en 1915 dans la cour de l'ancien prieuré (situé en son temps du côté gauche de l'actuelle entrée principale de l'église située face au cimetière).

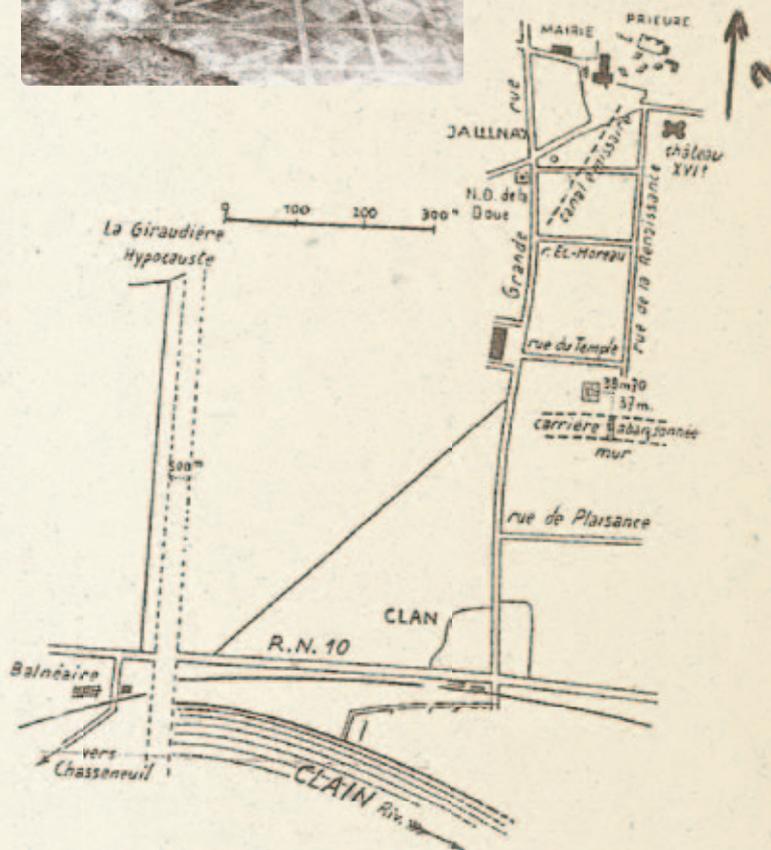
L'église aurait donc été édifiée sur un vaste monument richement orné ce qui étayerait l'hypothèse d'une construction sur un balnéaire (2) d'où le nom de « Impasse des thermes » comme nom au passage amenant au prieuré. Tout ceci est conforté par l'existence d'un aqueduc qui amenait l'eau des coteaux voisins et plus spécialement du lieu-dit La Dietto - aujourd'hui La Diette - . Ce conduit maçonné en grosses briques et enduit d'une épaisse couche de ciment rougeâtre (3) aboutissait dans la cour du prieuré dont le niveau était en contre-bas par rapport au terrain environnant et entretenait dans un puits un niveau constant à un second canal servant à l'évacuation du trop-plein. Construit en maçonnerie non étanche, ce second canal se dirigeait vers le lieu-dit La Douex en traversant la rue de l'industrie vers l'angle formé par la Grand-rue et la rue de l'industrie. C'est à cette hauteur mais à l'angle est de la rue de Poitiers que M. Ernest Mongruel situa la chapelle Romane Notre-Dame-de-La-Douex (voir plan).

Cet édifice religieux de plan carré avec une piscine au centre ferait penser à un baptistère.

(1) Sources : revue Gallia - Tome XII - 1954 - Fascicule I.

(2) Sur l'emplacement de la construction de cette église, on dispose de tout un « arsenal » de suppositions. Aucune d'entre elle ne sera privilégiée.

(3) Une autre version est donnée au sujet de la couleur rouge : les vignes du prieuré se trouvant sur les coteaux de La Dietto, un tuyau aurait été installé pour amener le vin directement dans les cuves du père prieur. Les porosités du tuyau, l'imagination.... ont peut-être construit cette autre version.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



Lors de la séance du 14 août 1938 M. le maire exposa au conseil municipal qu'il avait appris que le ministre de l'air avait décidé d'établir une base aérienne pour gros appareils porteurs dans un rayon de 8 à 9 kilomètres autour de Poitiers. Il existait entre Jaunay-Clan et Avanton un plateau d'une superficie de 800 à 1.000 hectares, formé de calcaire ayant une couche de terre arable de 0,30 m en moyenne avec sous-sol pierreux sur lequel les appareils pourraient se poser. Comme dans un rayon de 4 kilomètres à partir du centre de ce plateau il n'existait

alors aucune construction, la base qui y serait installée trouverait à Clan la grande voie ferrée, la route nationale de Bordeaux à Paris, la rivière le Clain, un dépôt de carburant assez important, la gendarmerie...

Ces terrains nécessaires pouvant être acquis dans de bonnes conditions il y aurait lieu de prier le préfet à vouloir bien statuer sur le choix de l'emplacement de cette base aérienne.

Où l'exposé de M. le maire, le conseil municipal considéra que le plateau désigné paraissait correspondre aux

conditions nécessaires pour l'établissement de la dite base, qu'il n'en résulterait aucun inconvénient pour la commune entièrement disposée à faire des efforts pour faciliter l'installation d'établissements nécessaires à la défense nationale.

A l'unanimité l'assemblée donna pouvoir à M. le maire pour faire auprès de M. le préfet et des autorités qualifiées les démarches nécessaires à la prise en considération de la proposition de la commune. **Le destin en décida autrement !**